

Fonds de Dotation Legros

Catalogue Formations 2026



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation



11 rue des Moulières
Centre Unika
06100 Le Cannet



fondslegros.com



09 51 53 18 14



fondslegros.vb@gmail.com

N déclaration d'activité : 93.06.07481.06
N° SIRET: 79770166100028

Créé le 14 juin 2013, le Fonds de Dotation Legros est né de la volonté de Madame Simone Legros de soutenir et accompagner les personnes avec handicap (enfants et adultes) leur famille et les professionnels oeuvrant dans ce domaine.

Le Fonds Legros s'engage, depuis sa création, à faire progresser les droits des personnes en situation de handicap et à renforcer l'accompagnement des familles confrontées à des parcours souvent complexes.

Notre ambition : rendre effectifs les droits et les compensations auxquels chacun peut prétendre, en outillant les acteurs de terrain et en éclairant les familles dans leurs démarches.

Face à une législation complexe et en constante évolution, il est essentiel de bien comprendre les dispositifs existants et de développer les compétences nécessaires pour les mettre en oeuvre.

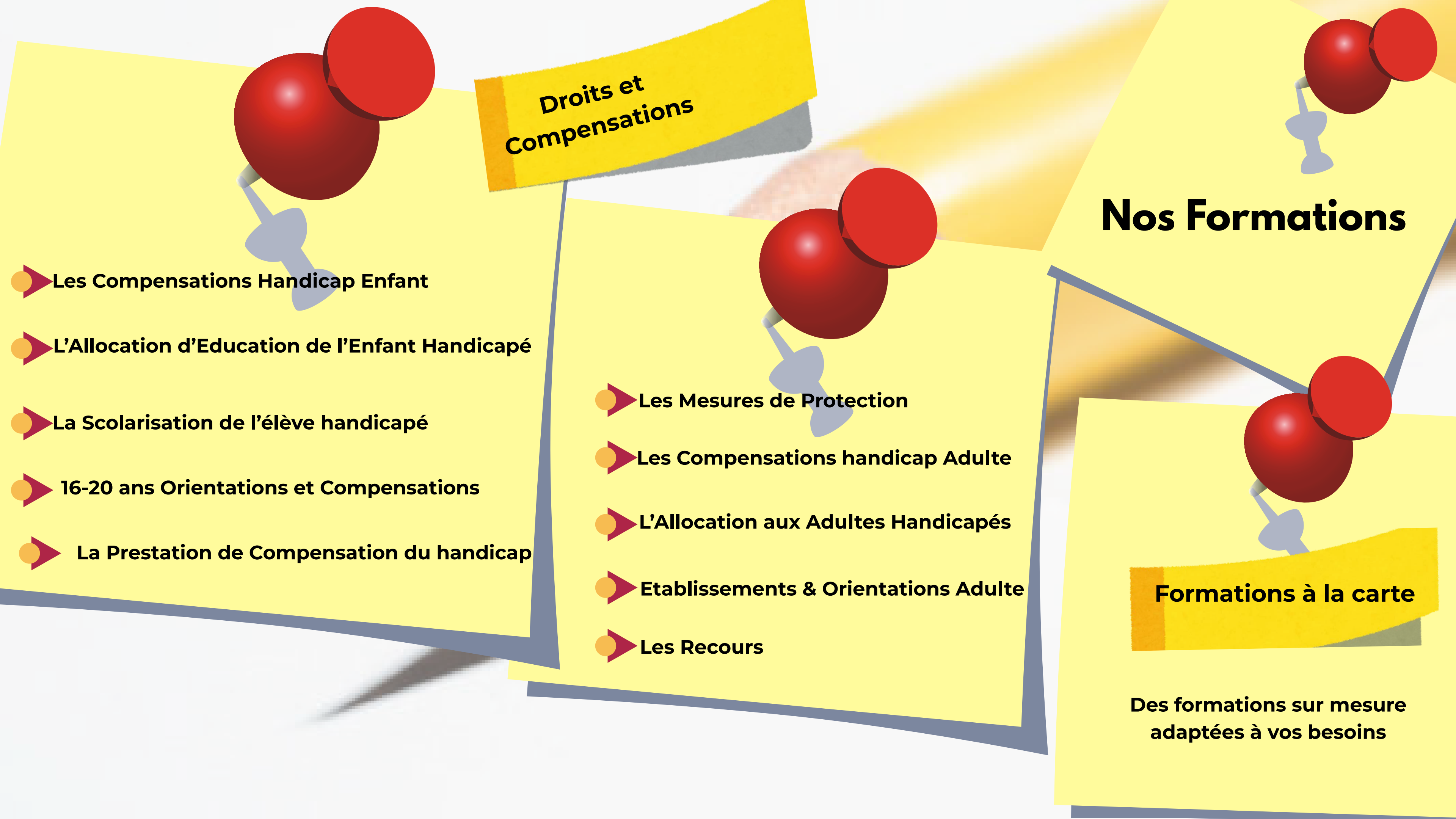
Notre catalogue propose des formations alliant apports théoriques clairs, cas pratiques et échanges d'expériences.

En choisissant de vous former avec le Fonds Legros, vous participez à la construction d'une société plus juste et plus inclusive, où les droits deviennent une réalité pour tous.



**Pour vous inscrire : fondslegros.vb@gmail.com
contact : 09 51 53 18 14**





Droits et Compensations

- **Les Compensations Handicap Enfant**
- **L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé**
- **La Scolarisation de l'élève handicapé**
- **16-20 ans Orientations et Compensations**
- **La Prestation de Compensation du handicap**

- **Les Mesures de Protection**
- **Les Compensations handicap Adulte**
- **L'Allocation aux Adultes Handicapés**
- **Etablissements & Orientations Adulte**
- **Les Recours**

Nos Formations

Formations à la carte

**Des formations sur mesure
adaptées à vos besoins**

L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé



Formateur référent

Carine Taddia/ Responsable du FDL
Valérie Galdi /Ingénierie de la formation

Durée: 1 journée/ 7 heures

Evaluation des acquis

Questionnaire de positionnement, Pré et Post formation
QCM, mises en situation , jeux de rôle,
Questionnaire de satisfaction

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques oraux,
d'études de cas concrets et d'exercices pratiques.
Supports de cours adaptés fournis .

Coût de la formation:

Tarif Professionnel: 220€
Tarif Inter: 1200€
Tarif Famille : 30€
Autres: nous consulter

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître et définir les conditions d'attribution.
- Identifier les taux d'incapacité et les critères d'attribution
- Connaître et définir les différents compléments
- Evaluer les critères d'attribution des différents compléments
- Savoir mettre en œuvre le paiement

Programme de la formation

- Définition du handicap
- Formuler une demande
- Le formulaire MDPH
- Le certificat médical
- Les conditions d'attribution
- L'AEEH de base
- Les compléments 1 à 6 catégories
- L'évaluation des compléments
- Les modalités de mise en œuvre
- Les recours



Modalité de déroulement

Formation en présentiel

Nombre de participants :

10 personnes maximum

Date et Lieu:

A définir , nous contacter

Profil et prérequis

Tout public
Aucun prérequis attendu

Accessibilité

Le Fonds de Dotation LEGROS
étudiera l'adaptation des moyens de la
prestation pour les personnes en
situation de handicap.

Modalités et délais d'accès

Après acceptation du devis, de la convention
de formation et accord des financements,
nous envisagerons la date la plus appropriée.
Le délai minimum pour la mise en place de la
formation est habituellement de 3 semaines.



Informations pratiques



Procédure d'inscription

L'inscription à nos formations se fait directement :

- par mail à l'adresse : fondslegros.vb@gmail.com
- par téléphone au 09 51 53 18 14
- ou via notre formulaire en ligne disponible sur notre site : fondslegros.com

Dès réception de votre demande, une confirmation d'inscription et une convention de formation vous seront transmises.

Les inscriptions sont validées à réception de la convention signée et, le cas échéant, de l'accord de prise en charge par votre organisme financeur.



Modalités de financement

Nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par :

- les OPCO (Opérateurs de Compétences) de votre secteur,
- Les Fonds d'Assurance Formation pour les indépendants ou profession libérale selon votre activité
- Pôle Emploi ou d'autres dispositifs de financement selon votre situation.



Conditions générales

Les convocations sont envoyées environ 10 jours avant le début de la formation.

- En cas d'annulation par le participant moins de 10 jours avant le démarrage, des frais peuvent s'appliquer selon nos CGV.
- En cas d'annulation de notre part, la session est reportée ou remboursée intégralement.

